

ASSOCIATION SPORTIVE

(Loi 1901)

Education à la responsabilité et à la citoyenneté, formation et initiation sportive restent les axes prioritaires de notre projet d'AS, pour des **élèves qui choisissent de s'engager sur les pratiques en fonction de leurs goûts et de leur disponibilité.**

Nous proposons donc :

- des entraînements dans la semaine de 12h30 à 13h25 (les enfants déjeunent de 13h30 à 13h55) et le mercredi de 14h00 à 16h00,
- des compétitions qui ont lieu le mercredi après-midi et sont au nombre de 4 à 5 dans l'année en fonction des activités,
- une formation de « jeunes officiels » (apprentissage de tâches pour juger en athlétisme ou arbitrer en sports collectifs...),
- une formation à des tâches de « jeune reporter » (textes, photos, vidéo...).

La licence de l'Association Sportive dont le coût est de 22 € permet de participer à toutes les activités proposées, la prise en charge du transport vers les lieux de compétition, ainsi que l'acquisition de matériel.

Il est préférable de s'inscrire rapidement car dès fin septembre, nous organisons une « journée beach ». Elle se déroule plage de l'Ecluse à Dinard et propose différentes activités sportives de plage (sand-ball, beach volley, speedminton, soccer, rugby, sauvetage côtier, paddle, kayak).

BULLETIN D'ADHESION / AUTORISATION PARENTALE A L'ASSOCIATION SPORTIVE

(à rendre avec le dossier d'inscription au secrétariat ou au professeur d'E.P.S. en cours d'année)

Je soussigné (e).....père, mère, tuteur, représentant légal

Adresse :CP Ville

N° tél fixe :N° tél. portable : Mail.....@.....

Autorise : l'élève :né(e) leclasse.....

à participer aux activités de l'Association Sportive qui sont :

- Activités à l'année : Handball Badminton Athlétisme
- Activités périodiques : Randonnée (sept/déc) (avril/juin) Fitness (jan/fév) Escalade (dec/janv) Rugby (nov/déc) Football (juin) Surf (sept/déc) (mars/juin) - Attention, organisation particulière précisée lors d'une réunion à la rentrée -
- Activités ponctuelles (1 journée) : Journée beach (sept) Cross (nov) Tournoi de Basket

le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

le professeur responsable ou « le jeune reporter » à prendre en photo ou filmer l'élève à des fins pédagogiques oui ou non

Votre enfant devra s'inscrire avant le début de l'activité : s'informer sur les panneaux d'affichage dans le hall ou auprès des profs d'EPS.

Attention certaines activités ont des places limitées.

Fait àle

Signature

REGLEMENT

Chèque de 22 € établi à l'ordre de « Association Sportive du Collège Le Bocage » (accès à toutes les activités)

ou

Versement en espèces de 22 € ou Pass sport pour les Dinardais.

Le maillot de l'Association Sportive est offert pour les participants aux compétitions.